



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 17507

Texte de la question

M. Luc Chatel interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur le financement de la politique de lutte contre la pauvreté du Gouvernement. Le Premier ministre a annoncé le 21 janvier 2013 un grand plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, comprenant de très nombreuses mesures : rattrapage du niveau du RSA socle, hausse du plafond de la CMU complémentaire, augmentation du montant de l'allocation de soutien familial, majoration du complément familial, création d'une « garantie jeunes » pour les 18-25 ans n'étant ni salariés, ni en formation et souffrant d'une grande précarité, etc. Celles-ci auront un coût considérable pour les finances publiques que l'on estime à 2,5 milliards d'euros en année pleine à partir de 2017. Or aucune précision concernant les modalités de financement de ce plan n'a été apportée, alors que la France, dans un contexte économique difficile, doit tenir un objectif de réduction des dépenses publiques qui lui permettra de renouer avec la croissance. Il lui demande donc de détailler le financement de chacune de ces mesures et de préciser, éventuellement, par quelles économies ces nouvelles dépenses pourront être compensées.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17507

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1251